

4 avril 2022

Politique d'engagement de l'AAIF envers la réduction des gaz à effet de serre

L'Autorité aéroportuaire internationale de Fredericton (AAIF) s'engage à aider à préserver l'environnement local et mondial en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre (GES). La réduction des GES, c'est-à-dire les émissions de carbone, sera gérée par l'entremise du programme Airport Carbon Accreditation (ACA), lequel fait la promotion de l'écoefficacité et de la réduction du carbone des aéroports du monde entier. En 2018, l'AAIF a entrepris un parcours menant à neutraliser l'empreinte carbone de l'aéroport de Fredericton selon un programme à quatre niveaux :

Niveau 1 – Bilan carbone

- Déterminer une cible de réduction des émissions de carbone dans les limites du territoire opérationnel de l'AAIF.

Niveau 2 – Réduction

- Préparer et mettre en place un plan de gestion des émissions de carbone.
- Démontrer une réduction effective de l'empreinte carbone de l'aéroport sur plusieurs années.

Niveau 3 – Optimisation

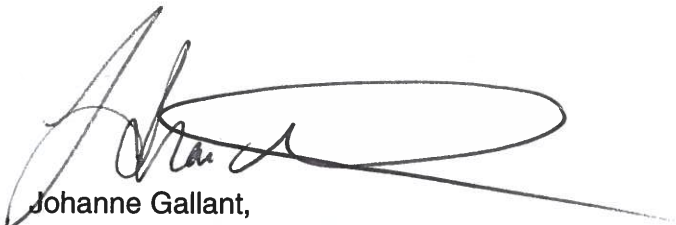
- Étendre la portée de l'engagement pour inclure des tiers et mesurer leurs émissions.
- Amener les tiers à participer au plan de gestion des émissions de carbone.

Niveau 4 – Neutralité

- Mettre en oeuvre des stratégies visant à compenser les émissions de carbone de l'aéroport qui ne pouvaient pas être réduites aux niveaux 2 et 3.

L'AAIF surveillera les sources annuelles d'émissions de carbone, mettra en oeuvre des initiatives de réduction des émissions de carbone et fera un rapport annuel à l'ACA.

Cette politique sera revue régulièrement afin d'en vérifier la validité et l'efficacité.



Johanne Gallant,
Président et PDG FIAA